# Contrat Solidaire Pommes-Poires 2023/2024 sur 6 mois par l'AMAP A CHEVAL

**La récolte de pommes étant très faible à cause d'une alternance provoquée par la sécheresse de 2022, les paniers seront constitués des pommes de la Maison Gaillard puis de pommes bio achetées à la Coopérative Bio d'Ile-de-France.**

**Adhérent(s)**
Nom :
Adresse :

Mail :
Tél. :

**Producteur :**
MAISON GAILLARD
Production fruitière
110 route royale
78580 Les Alluets-le-roi

**Engagements de l'adhérent :**
- pré-financer la production,
- assurer au moins une permanence de distribution et se rendre au moins une fois sur l'exploitation pendant la saison d'engagement,
- gérer son panier (partage éventuel de son contenu, les retards et absences aux distributions),
- participer aux réunions de bilan de fin de saison (2 par an).

**Engagement de l'arboriculteur partenaire :**
- les fruits livrés sont certifiés bio,
- livrer des produits de qualité et frais de son exploitation,
- être présent aux distributions, donner régulièrement des nouvelles sur l'avancée des cultures et accueillir les adhérents à sa ferme au moins une fois pendant la saison d'engagement,
- être transparent sur le mode de fixation du prix et ses méthodes de travail.

Les signataires du présent contrat s'engagent pour 6 distributions de pommes et poires :
**2023** : 12/10 – 09/11 – 07/12 **2024** : 11/01 – 01/02 – 07/03

## Constitution du panier de fruits et paiements

**Les prix sont basés sur 1 kilo de pomme à 3.90€ et 1 kilo de poire à 4.90€.**

Le présent contrat est passé pour la fourniture à l'adhérent de pommes et poires. L'adhérent peut souscrire pour un ou plusieurs PANIERS et/ou un ou plusieurs DEMI-PANIERS :

| Désignation | Prix unitaire | Montant | Quantité souscrite | S/TOTAL |
|---|---|---|---|---|
| **LE PANIER**<br>- 5 premières distributions : 10kg pommes-poires (7 kg de 2 variétés de pommes et 3 kg de poires)<br>- Dernière distribution : 8kg de 2 variétés de pommes | 42€<br>31,20€ | 241,20€ | ….. | ……. € |
| **LE DEMI-PANIER**<br>- 5 premières distributions : 5kg pommes-poires (3,5 kg de 2 variétés de pommes et 1,5 kg de poires)<br>- Dernière distribution : 4kg de 2 variétés de pommes | 21€<br>15,60€ | 120,60€ | ….. | ……. € |
| | | | TOTAL | ……. € |

**Modalités de paiement** : Possibilité un chèque par mois – Chèques à l'ordre de « **Maison Gaillard** ».
Soit 1, 2, ou 6 chèques

**En plus du contrat solidaire, j'apporte mon soutien à la Maison Gaillard par un don de ….. €.**

## Distributions

Les distributions auront lieu le Jeudi à Bruyeres le châtel , entre 19h45 et 20 h 30 .

En cas de situation exceptionnelle (catastrophe climatique, etc.), les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une réunion spécifique à cette situation réunissant les adhérents et l'agriculteur partenaire.
Ce contrat sera conservé au siège de l'association. Une copie pourra être délivrée sur demande.

Fait en **1 exemplaire**, le __ __ / __ __ / 2023 à _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

| Nom, prénom, signature de l'adhérent | Nom, prénom et signature de l'agriculteur |
|---|---|
| | |

| | |
|---|---|
| | |